

# Compte-rendu réunion du Conseil Municipal du 12 AVRIL 2022

Absent excusé : ROLLAND Yann

## **PROCES-VERBAL REUNION DU 29 MARS 2022**

Le conseil municipal approuve et signe le procès-verbal de la réunion du 29 mars 2022.

## **COMPTES ADMINISTRATIFS 2021**

### **Commune** :

Résultat fonctionnement :

Dépenses : 292.475,81 € - Recettes : 357.966,70 €

Excédent reporté : 359.139,24 € - Solde excédentaire : 424.630,13 €

Résultat investissement :

Dépenses : 305.761,11 € - Recettes : 459.985,89 €

Excédent reporté : 130.693,14 € Solde excédentaire : 284.917,92 €

Restes à réaliser : Dépenses : 521.151 € - Recettes : 102.591 € Déficit : 418.560 €

Solde déficitaire : 133.642,08 €

Approuvé à l'unanimité

### **Commerce** :

Résultat fonctionnement :

Dépenses : 748,24 € - Recettes : 3.123,90 €

Excédent reporté 3.756,47 € Solde excédentaire : 6.132,13 €

Excédent reporté en investissement : 5.656,50 €

Approuvé à l'unanimité

### **Assainissement** :

Résultat exploitation :

Dépenses : 23.140,72 € - Recettes : 58.824,63 €

Excédent reporté 29.233,64 € (affecté à l'investissement) Solde excédentaire : 35.683,91 €

Résultat investissement :

Dépenses : 8.697,58 € - Recettes : 40.500,64 €

Déficit reporté : 46.785,64 € Solde déficitaire : 14.982,58 €

Approuvé à l'unanimité

## **COMPTE DE GESTION 2021**

Les comptes de gestion du Receveur municipal sont identiques aux comptes administratifs.

## **AFFECTATION DES RESULTATS**

### **Commune** :

Au compte 1068 excédent fonctionnement mis en investissement : 133.642,08 € - au compte 002 excédent fonctionnement reporté : 290.988,05 €

Au compte 001 : excédent investissement reporté : 284.917,92 €

### **Commerce** :

Au compte 002 excédent fonctionnement reporté : 6.132,13 €

Au compte 001 excédent investissement reporté : 5.656,50 €

### **Assainissement** :

Au compte 1068 excédent fonctionnement mis en investissement : 14.982,58 €

Au compte 001 déficit investissement reporté : 20.701,33 €

## **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022**

La commission des finances propose une augmentation des taux d'imposition pour compenser la baisse des fonds de concours de la CCFE et pour les gros travaux réalisés à la salle d'animation. 2,5 % de plus est proposé par la commission des finances. Les taux sont fixés comme suit :  
TFPB : de 24,24 % à 24,84 % - TFPNB : de 30,93 % à 31,70 %  
Vote des taux : à l'unanimité.

## **BUDGETS PRIMITIFS 2022**

**Commune** : Fonctionnement : 617.099 € - Investissement : 960.427 € - A l'unanimité

**Commerce** : Fonctionnement : 9.274 € - Investissement : 5.866 € - A l'unanimité

**Assainissement** : Fonctionnement : 49.777 € - Investissement : 65.375 € - A l'unanimité

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Présentation au Conseil Municipal de l'étude de renaturation de la rivière du Garollet, établie par le SMAELT et un bureau d'étude.
- Les cavaliers ont demandé d'ouvrir le chemin rural, qui longe le bâtiment de chez la SAS RAYMOND. Le maire a vu Carole FRANCE, pour lui demander de rouvrir le chemin rural.
- Le cabinet PIGEON TOINON a établi un plan, pour diviser en plusieurs lots, les terrains situés derrière la maison des associations, appartenant à la commune, dans l'éventualité de vendre ces parcelles.